

PAULINE COMBE

Connaissez-vous Pauline Combes ? Pauline est une athlète du groupe d'entraînement de Daniel Green, qui accueille les débutants et ceux qui souhaitent pratiquer plusieurs disciplines. Mais ce n'est pas que pour son activité sportive que nous allons nous intéresser à Pauline. C'est aussi parce qu'elle est juge lors des compétitions. On a l'habitude, sur les stades, de voir des juges relativement âgés. Eh bien, Pauline a choisi de sortir des sentiers battus et d'officier en tant que juge alors qu'elle est encore une jeune athlète. Pourquoi Pauline a-t-elle choisi de juger plutôt que de s'engager totalement dans son activité d'athlète ? D'où Pauline tire-t-elle sa motivation pour venir juger sur les stades ?



Pauline a 21 ans. Elle est originaire de la région niçoise. Elle a passé toute sa jeunesse à Valbonne, là où est installé le foyer familial. Ce n'est que pour ses études qu'elle est sortie de son village d'origine. Elle est venue à Nice pour intégrer le STAPS.

Pauline connaît le sport depuis longtemps. Elle n'a pas débuté par l'athlétisme, mais par l'équitation à l'âge de 7 ans. Elle a découvert l'athlé en club quelques années plus tard. Elle aimait déjà ce sport à l'école. Dans la cour, elle voulait courir, sprinter avec les garçons. Elle a donc essayé dans un club. Et c'est naturellement vers celui de Valbonne qu'elle s'est tournée. Pauline a été vite séduite par le sprint.

Elle a, comme tous les jeunes athlètes, eu l'occasion dans les jeunes catégories, d'essayer les autres disciplines, mais sans succès.

Sur le sprint, Pauline a un honorable niveau régional, elle déjà couru le 200m en 27s. C'est une performance correcte, mais pour une passionnée d'athlé, pas suffisante. Quand on aime ce sport, on rêve de se confronter aux meilleurs. Mais, avec 27s au 200m, le compte n'y est pas. Ça a un côté un peu frustrant pour elle. D'autant plus qu'avec les études et le travail, elle

n'a pas toujours la possibilité de s'entraîner assez pour accéder au niveau supérieur. Pauline tient à son indépendance. Pour elle, il y a les études de STAPS la journée et la pizzeria où elle travaille le soir. L'athlé occupe de la place dans la vie de Pauline, elle y pense parfois quand elle prépare ses pizzas. Elle aurait aimé participer à de grandes compétitions, côtoyer les plus grands athlètes. Il lui fallait une solution. Elle l'a trouvée.



Au club de Valbonne, Pauline encadrait de jeunes athlètes (poussins, benjamins et minimes). Elle a donc été amenée à juger pendant leurs compétitions. Il lui est venu l'idée de s'investir dans cette fonction, notamment afin d'accéder aux grandes compétitions. Elle a passé des formations théoriques lorsqu'elle était au club de Valbonne. En arrivant à Nice, elle a commencé les formations pratiques, sous la houlette de Nicolas De Saint Rémy. Elle commence également aujourd'hui une formation de starter.

Pauline a tendance à admirer les athlètes qui ont un niveau supérieure au sien. Lorsqu'elle était plus jeune, elle a le souvenir d'avoir pu faire une séance avec le groupe des plus grands. Il y avait Mathilda Vacher dans le groupe, pour qui Pauline a de l'admiration. D'avoir pu s'entraîner avec Mathilda a constitué pour Pauline l'un de ses meilleurs souvenirs d'athlé. Ne serait-ce que le temps d'une séance, « j'étais super fière de passer dans le groupe d'à côté ». Aujourd'hui, Pauline ne fait plus de compétition, car elle pense ses performances insuffisantes. Elle n'a pas souvent confiance en elle. Quand elle voit des filles courir le 200m en 23 ou 24, elle se dit qu'elle n'a pas sa place au départ. Lors d'une compétition, Pauline a terminé loin derrière les autres athlètes. Du coup, elle n'ose plus s'aligner au départ des courses. Lorsqu'elle repense à cette dernière, elle la revit comme une humiliation. Ça la bloque. Elle n'a plus envie de d'être en concurrence. Juger est, entre autres, pour elle, un moyen de continuer son sport sans avoir à s'exposer au problème de la concurrence. C'est un moyen d'échapper à l'humiliation que constituerait pour elle une défaite. Cette peur témoigne, bien sûr, d'un manque de confiance en soi. Et ce manque vient chez elle d'un grand besoin d'affirmation de soi, un désir de briller, incompatible avec les performances juste

correctes qu'elle réalise. On pourrait y voir là, l'œuvre d'un égo démesuré, mais il n'en est rien. Il s'agit seulement d'un mécanisme de rattrapage. Le désir de briller, de passer pour bonne athlète, vient probablement d'un besoin de consolider une image de soi fragilisée. Pauline n'a pourtant pas toujours refusé le défi et la concurrence. Sa maman nous confie que, petite, elle aimait défier son père à la course. Si elle suspectait de la triche (si son père la laissait gagner), elle s'énervait et voulait recommencer « à la loyale ». Cela situe, à la fois son intérêt pour la compétition et son niveau d'exigence envers elle-même. Que s'est-il donc passé pour qu'un tel caractère compétitif devienne phobique de la défaite ? Pauline reconnaît elle-même ne plus digérer les échecs. Même si, intellectuellement, elle admet le côté formateur des échecs, ces derniers restent quand même indigestes. Elle pense qu'une des causes possibles de son manque de confiance, réside dans les modèles familiaux. Sa mère et sa grand-mère ont un tempérament anxieux. Mais, en même temps, elle donne d'autres pistes de réflexion. Elle est souvent « trop exigeante avec elle-même ». Trop exigeante, pour compenser les fragilités qu'elle imagine avoir. Pauline a besoin d'être rassurée. Plus jeune, quand elle faisait des compétitions, elle venait parfois chercher ce réconfort auprès des juges. Maryline nous le confirme tout en nous donnant une autre piste explicative de son projet de devenir juge sur les stades : « Elle a toujours aimé le contact et le soutien des juges quand elle pratiquait elle-même, mais trouvait que souvent, c'étaient des « anciens » qui officiaient. Elle ne comprenait pas pourquoi c'était une fonction un peu délaissée par les plus jeunes. Elle veut, maintenant, donner ses lettres de noblesse à cette fonction très importante pour le bon déroulé des épreuves. »



Son engagement dans la fonction de juge ne s'explique donc pas que par la fuite de la compétition, ou par la recherche d'un second moyen d'accéder aux grandes compétitions. Faire de l'athlé, y compris comme juge, contribue à construire son identité. Être juge au sein de la fédération d'athlétisme, c'est avoir un statut, une place. C'est déjà avoir une

reconnaissance, ce dont elle a besoin. Aussi, cette fonction correspond bien à son tempérament. Pauline est très observatrice. Elle aime juger, mais sans jamais émettre de jugement moral. Néanmoins, sa timidité fait que lever un drapeau rouge ne lui est pas souvent facile. Elle le fait quand il le faut, et parce qu'il le faut. Mais c'est au prix d'un effort, elle doit forcer sa nature. Elle se trouve parfois peinée pour l'athlète à qui elle inflige la sanction. Le juge se doit d'être juste. Et la justice ne se confond pas avec les sentiments qu'on éprouve.

Pauline sait très bien que les relations juge-athlète sont parfois tendues. Ces relations dépendent beaucoup des juges et de leur mode de communication. « Certains juges sont très bienveillants. Si nécessaire, ils réexpliquent les règles avant l'épreuve. D'autres considèrent que les athlètes doivent savoir et les laissent se débrouiller. » (Pauline) Il y a parfois des juges à qui il plaît d'avoir un pouvoir. « On voit parfois, à Miramas, des athlètes contraints d'être assis au froid pendant 20 minutes avant le sprint. Ils risquent de se blesser. » Mais, pour une apparence de sérieux de l'organisation, certains considèrent que c'est quantité négligeable. Heureusement, certains sont l'antithèse de cette attitude de recherche de pouvoir. Pauline nous cite « Jacky, de l'ASPTT Nice » comme parfait exemple de cette bienveillance du juge qui devrait ne jamais faire défaut. Pauline va dans ce sens. Selon Maryline : « Elle aime soutenir les jeunes pratiquants, être dans les stades avec eux, leur permettre de se dépasser en veillant à une certaine équité et des règles communes pour tous. »



Il n'y a pas que dans les fonctions de juge en athlétisme que Pauline a des projets. Notre juge niçoise, en STAPS, a choisi la filière APA (activité physique adaptée). Son projet est de faire faire du sport à des personnes handicapées physiques ou mentales. Elle a commencé à le faire avec des enfants à l'hôpital Lenval et en tire de grandes satisfactions. Cette orientation professionnelle, choisie par Pauline, correspond bien à son caractère bienveillant, si ce n'est altruiste. Notre sprinteuse-juge néo-niçoise est une personne à l'écoute des autres, patiente

dans ses relations et qui aime aider. Cette ouverture aux autres, Pauline l'avait dès l'enfance. Son amie de longue date, Lorraine, a le souvenir « d'une enfant discrète et sensible, mais très appréciée par tous les autres enfants ». Sa maman, Maryline nous dit : « C'était une enfant timide, posée et très joyeuse. Elle a toujours été sociable et il ne fallait pas plus de quelques minutes, lorsque nous arrivions dans un camping ou un hôtel en vacances, pour qu'elle se trouve des copains, copines avec qui jouer. » Et son caractère est resté foncièrement le même : « Posée, timide, pas toujours sûre d'elle, mais avec une capacité à s'entourer de plein d'amis de profils différents, et à fédérer tout le monde autour de nombreux projets. »

Au fond, on peut dire que le côté timide de Pauline n'est que ce qui transparaît d'elle au premier abord. C'est ce qu'elle montre d'elle-même à ceux qui ne la connaissent pas. Mais Elle a d'autres traits de caractères plus profonds qu'elle ne montre qu'à ses proches. Et ce sont ses proches qui nous les ont révélés. Il y a un côté positif et enjoué de Pauline, voire décidé et affirmé, qui lui vient de l'enfance, et qui déborde largement sa timidité. Tout d'abord, son aptitude à mener à bien ses projets jusqu'au bout. Elle se définit elle-même négativement comme têtue : « Je suis têtue. Quand j'ai une idée en tête, même si beaucoup me disent que c'est une mauvaise idée. Il faut que je le fasse. J'ai besoin d'aller jusqu'au bout. » Pauline, ne change rien à ça. Nous sommes toujours les seuls à devoir assumer nos choix. Il faut bien sûr écouter et réfléchir avant de choisir. Mais en dernier lieu, toujours choisir soi-même. Être têtue, dans ce sens, est une qualité. C'est de l'opiniâtreté. Mais Pauline n'est pas que têtue, elle est optimiste. Laissons parler Lorraine : « Elle voit toujours le positif de chaque situation et est un modèle de positivité, elle voit toujours le bon en chacun et dans chaque situation même négative (...) Elle recherche le dépassement de soi et pousse les autres avec bienveillance et optimisme à avancer et se dépasser, à leur tour, ce qui donne beaucoup de sens à son choix d'être juge lors de compétitions. »

Ce côté enjoué est visible de ceux qui la connaissent intimement.

Maryline :
« Pauline adore aussi la danse et peut passer des heures dans la salle de bains sur des chorégraphies de K-Pop par exemple ! » Mais les informations les plus



croustillantes, nous viennent de son amie d'enfance Loraine qui se souvient de leurs adolescences. « Quand on était au collège on avait pour habitude de donner des noms de nourritures à tous les garçons qui nous plaisaient: burger, tacos, pizza etc... » Pauline n'est donc pas que l'athlète qui, à la fois par timidité et par orgueil, fuit la compétition. Pauline est aussi une jeune femme pleine de vie. Une jeune juge qui se lance un nouveau challenge, celui de remettre de la vigueur et de la bienveillance dans la fonction qu'elle a choisi pour s'épanouir dans son sport. Ceci dit, messieurs, si vous la croisez, soyez sur vos garde, si vous êtes appétissants, vous pourriez finir en quatre-heures !



Le NCAA est fort non seulement de ses athlètes, de ses coachs, de ses élus, de ses cadres techniques et administratifs, mais aussi de ses juges. Avoir une athlète de 21 ans, aussi sympathique que Pauline, investir son temps pour se former comme juge, est une bénédiction pour notre club et un signe de bonne santé. Longue vie au NCAA et à Pauline !

Christophe Bourguignon